



Lyon, le 3 juillet 2023

Section du Rhône et de la métropole de Lyon

Cher(e) Sociétaire,

Votre comité « Cœur de Lyon » doit élire en novembre prochain, pour un mandat de 3 ans, un nouveau bureau composé de :

- Un(e) président(e),
- Un(e) à trois vice-président(e)s,
- Un(e) secrétaire,
- Un(e) trésorier(e),

Ces fonctions sont ouvertes à tout sociétaire à jour de sa cotisation 2023. Aussi je vous invite, dès à présent, à me faire savoir si vous souhaitez vous porter candidat(e) à l'une des fonctions décrites ci-dessus. Votre acte de candidature, (voir document joint en annexe), doit me parvenir **au plus tard le 1^{er} octobre 2023**, par courrier postal, à l'adresse : SMLH section du Rhône et de la métropole de Lyon 33, rue Bossuet 69006 LYON

La date de l'assemblée électorale est fixée au lundi 20 novembre 2023 à 10 heures 30 en mairie du 4^{ème} arrondissement. La convocation vous sera envoyée début octobre.

Je vous remercie de votre engagement pour permettre à votre comité de mettre en œuvre, au sein de la section du Rhône et de la métropole de Lyon, toute la dynamique souhaitée.

Soyez assuré(e) de mon soutien et de ma confiance pour vous permettre d'exercer au mieux l'une de ces fonctions.

Dans cette attente, je vous prie de croire, cher(e) Sociétaire, en l'assurance de mon entier dévouement.

Le président de la section

Alain GALLIANO

